

RENTRÉE SCOLAIRE



**Les Régions
investissent dans
leur jeunesse**

24 août 2026



Contact presse

Violaine HACKE
06 28 47 53 55

vhacke@regions-france.org

2026

SOMMAIRE

Le mot des présidents	3
Les politiques d'éducation des Régions en 10 indicateurs	4
Adapter les bâtiments à la transition climatique	6
Anticiper la transition démographique	18
Expérimenter les Maisons de l'Orientation	22
Piloter la carte des formations professionnelles	32
Garantir la sécurité du numérique éducatif face aux risques cyber	36
Proposer des services de restauration de qualité, bios et locaux	40

En cette rentrée scolaire 2026, les Régions restent engagées au service des lycéens et de l'ensemble de la communauté éducative.

Les Régions déploient leur action éducative partout sur les territoires, en partenariat quotidien avec le ministère de l'Éducation nationale, dans les lycées d'enseignement général et technologique comme dans les lycées professionnels, et jusqu'au collège pour leurs dispositifs sur l'orientation et le transport scolaire.

Les actions innovantes et exemplaires présentées dans ce dossier témoignent de l'ambition éducative de nos 18 Régions, de l'hexagone comme des outre-mer. Cette année encore, nos Régions et Collectivités sont au rendez-vous pour adapter les bâtiments au changement climatique, anticiper la transition démographique, expérimenter les Maisons de l'Orientation, piloter la carte des formations professionnelles, protéger les lycées face aux cyberattaques, proposer des services de restauration de qualité, bios et locaux...

Avec 8 milliards d'euros consacrés à l'enseignement par les 18 Régions, notre effort reste massif sur cette compétence historique pour nos collectivités depuis les premières lois de décentralisation des années 1980. Il a même augmenté en cette rentrée 2026 malgré les restrictions budgétaires de plus en plus dures imposées par le gouvernement.

Nous l'avons écrit cet été au Premier ministre face à la suppression totale dans le budget 2027 des crédits affectés aux Régions pour l'apprentissage et la formation des demandeurs d'emploi : nous refusons que les jeunes, les demandeurs d'emploi, les entreprises et les territoires soient les variables d'ajustement des contraintes budgétaires de l'État. Le Gouvernement doit revenir sans délai sur ces décisions incompréhensibles et ouvrir une véritable concertation avec les Régions. Car les politiques de formation ne peuvent être pilotées au gré des arbitrages budgétaires annuels. Elles nécessitent une vision de long

terme, de la stabilité et le respect des engagements pris.

Les Régions de France ne cautionnent pas ce sacrifice et refusent d'être la variable d'ajustement des équilibres budgétaires de la Nation.

Les Régions portent aujourd'hui près de 15% de l'investissement public sur tous les territoires du pays pour seulement 1% de la dette nationale. Elles ne peuvent donc être les boucs émissaires d'un État trop dépensier. La solution réside d'abord dans une profonde réforme de l'État et un nouvel acte de décentralisation que les présidents de Région appellent tous de leurs vœux pour 2027.

La question reste ainsi posée d'une vraie réforme de l'orientation : car une orientation réussie vers un métier d'avenir, c'est la première condition pour trouver un emploi stable demain. Et aujourd'hui, nul ne peut se satisfaire de notre système d'orientation.

C'est l'avenir de tous nos jeunes qui en dépend.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



Carole DELGA

Présidente
de Régions
de France



François BONNEAU

Président
de la Commission
Éducation
Orientation
Formation Emploi

LE MOT DES PRÉSIDENTS

Les politiques d'éducation des Régions en 10 indicateurs

3700

nombre de lycées

Enseignement général / technologique / professionnel / EREA (publics et privés sous contrat)

Source : DEPP

2,25M

nombre de lycéens à la rentrée 2025

Inscrits dans les lycées publics et privés sous contrat

M : Millions
Source : DEPP

43 016 586 M²

surface totale des lycées

15 Régions en 2026

Source : Observatoire des politiques régionales

55 800

nombre d'agents régionaux* dans les lycées

Régions métropolitaines

Source : Observatoire des politiques régionales, 2023
*Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en équivalent temps plein (ETP)

8,07 Mds€

dépenses totales d'enseignement

Soit 3587 € en moyenne par lycéen

Mds€ : Milliards d'euros
Source : budgets primitifs des 18 Régions en 2026

2,6 Mds€

investissement en travaux dans les lycées

Soit 1155 € en moyenne par lycéen

Mds€ : Milliards d'euros
Source : budgets primitifs des 18 Régions en 2026

31%

achat de produits locaux dans la restauration scolaire

Part moyenne des achats hors Île-de-France

Source : Observatoire des politiques régionales

228 161

places dans les internats des lycées

78% de taux d'occupation des lits en moyenne

Source : Observatoire des politiques régionales

7%

taux de transformation de la carte des lycées professionnels

À la rentrée 2026

Source : Observatoire des politiques régionales

2,1 Mds€

budgets régionaux en faveur des transports scolaires

Régions métropolitaines

Source : Observatoire des politiques régionales





**La question reste ainsi
posée d'une vraie
réforme de l'orientation :
car une orientation réussie
vers un métier d'avenir,
c'est la première condition pour
trouver un emploi stable demain.**

**Et aujourd'hui,
nul ne peut se satisfaire
de notre système d'orientation.**

**C'est l'avenir de tous nos jeunes
qui en dépend.**





ADAPTER LES BÂTIMENTS SCOLAIRES À LA TRANSITION CLIMATIQUE

Les canicules de cet été l'ont démontré : l'urgence d'adapter les bâtiments scolaires au changement climatique est là.

Les Régions dont c'est la compétence depuis 40 ans ont une antériorité en matière de rénovation énergétique, avec les investissements lourds réalisés sur les dernières mandatures : elles consacrent à la rénovation énergétique entre 15% et 50% de leurs investissements dans les bâtiments scolaires. Vous trouverez quelques actions exemplaires des Régions dans les pages qui suivent.

L'enjeu de la transition écologique est colossal et nécessite des investissements par dizaines de milliards d'euros pour adapter les quelque 43 millions de mètres carrés de la surface totale des lycées au changement climatique.

Végétalisation des cours, matériaux isolants, systèmes de rafraîchissement, évolution des systèmes énergétiques, géothermie, etc. : tous les lycées sont concernés, même les plus récents.

Face à l'ampleur des travaux à réaliser, il faudra mobiliser toutes les ressources, qu'elles proviennent des Régions, de la Banque des Territoires (programme Edurenov), du Fonds Vert (réduit dans le budget 2026 de l'État), de l'Union européenne, etc. Si l'État contribue à l'effort, nous nous en réjouissons. Mais le gouvernement ne peut réduire les dotations aux Régions (et des autres Collectivités) tout en leur demandant d'assumer des investissements colossaux.

Suite aux records de température de cet été 2026, un travail de fond doit être mené à court, moyen et long terme.

À court terme pour la gestion de crise :

- Association systématique des Régions aux Centres opérationnels départementaux (COD) ;
- Création de comités de crise au niveau régional pour les crises d'ampleur nationale ;
- Ne pas désigner au sein de l'Éducation nationale des responsables de crise hors hiérarchie et incapables de prendre des décisions sur des compétences qui relèvent des Régions.

À moyen terme :

- Former à la gestion de crise tous les chefs d'établissements et secrétaires généraux.

À long terme :

- Une mobilisation conjointe État-collectivités pour l'adaptation de tous nos bâtiments scolaires.

L'adaptation au changement climatique ne peut reposer uniquement sur des réponses techniques ou des investissements matériels. Elle implique également une évolution des comportements des usagers et des modes de gestion des bâtiments : cela est aussi la responsabilité de l'Éducation nationale.

Plan de sobriété énergétique des lycées : des résultats concrets et durables

La Région Auvergne-Rhône-Alpes poursuit le déploiement de son Plan de Sobriété Énergétique des Lycées (PSEL), avec des résultats significatifs à la clé. À ce jour, plus de 133 M€ ont été mobilisés, dont 20 M€ sur le premier semestre 2026, pour améliorer durablement la performance énergétique des établissements. En complément, 20 M€ sont investis dans les établissements privés sous contrat pour soutenir leurs efforts de sobriété.

La généralisation des contrats d'exploitation et de maintenance énergétique concerne désormais 94% des lycées en Auvergne-Rhône-Alpes. En trois ans, 26 M€ de travaux ont été engagés via 40 avenants, financés en partie par les économies d'énergie générées.

En parallèle, la Région agit sur tous les leviers : respect des consignes de température, plans de sobriété par les usages déployés dans une centaine d'établissements, accompagnement ciblé de lycées pilotes et participation au concours national CUBE.S.

Les investissements se poursuivent également dans les équipements : plus de 330 000 luminaires LED ont été installés, couvrant plus de 85 % des lycées, pour un montant de 20,3 M€, avec un retour sur investissement d'un peu plus de 4 ans. Un tiers des établissements est désormais raccordé à des réseaux de chaleur urbains.

Des contrats de performance énergétique ont été lancés et des actions ciblées de maintenance viennent renforcer l'efficacité des bâtiments et installations. Des outils dédiés, comme des guides de sobriété et fiches pratiques, accompagnent aussi les équipes, notamment en restauration collective.



Le lycée Gergovie à Clermont-Ferrand a ouvert en septembre 2022.

Le lycée Gergovie est, par sa taille, **le plus gros chantier en paille bois d'Europe**. La Région a tenu à ce qu'il soit réalisé à partir de matériaux locaux.

Ces actions ont permis une baisse de 12 % des consommations énergétiques entre 2021 et 2024 (corrigée des aléas climatiques), soit 10 M€ économisés sur la facture énergétique 2024, environ 30 000 € par lycée.

CONTACT PRESSE

Service presse | 04 26 73 48 20

La Région accélère la solarisation de ses lycées : un programme ambitieux au service de la transition énergétique

Dans le cadre de sa stratégie énergétique, la Région Bourgogne-Franche-Comté déploie un vaste programme de solarisation de ses lycées. Porté par le Plan d'Accélération de l'investissement régional (PAIR), ce programme vise à accélérer la transition vers une région à énergie positive.

Un programme structurant

23 installations photovoltaïques seront réalisées entre 2022 et 2027, pour un budget global de 15 M€.

Au-delà du PAIR, plusieurs opérations de solarisation ont été réalisées, notamment sur les établissements Pergaud et Victor Hugo à Besançon, Paul-Émile-Victor à Champagnole et Colomb à Lure. D'autres projets sont également en cours de consultation ou programmés dans le cadre d'opérations de rénovation et de travaux.

Le programme repose sur plusieurs types d'installations : toitures, ombrières, abris agricoles et équipements spécifiques sur piscicultures.

Chiffres clés

- 4.500 GWh produits par an
- 75 % consommés sur site
- L'énergie consommée dans les lycées représentait 35 800 t CO₂ en 2024. La solarisation permettra d'éviter 50 000 tonnes de CO₂ sur quarante ans, soit 1 250 t par an (3.5 % de la consommation annuelle)



Le toit du lycée de Mouchard (Jura)

Un projet en pleine avancée

Plusieurs sites sont déjà en service, d'autres en travaux ou en étude pour une mise en service entre 2026 et 2027.

Les premières installations affichent des niveaux de production conformes aux prévisions, avec des taux d'autoconsommation élevés.

Un projet agrivoltaïque est en cours au lycée de Venoy, permettant de combiner production agricole et énergie solaire sur plusieurs hectares.

Avec ce programme de solarisation, la Région Bourgogne-Franche-Comté confirme son engagement en faveur des transitions énergétiques et dans la lutte contre le réchauffement climatique, en développant la production d'une énergie durable, locale et innovante.

CONTACTS PRESSE

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr | 06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr | 06 08 37 99 02



Rénovation énergétique : assurer le confort des élèves, hiver comme été

L'année scolaire à venir verra se poursuivre les efforts de la Région Bretagne en matière de rénovation énergétique, affichée comme prioritaire, notamment dans l'éco-référentiel soumis aux maîtres d'œuvre. Une enveloppe de 15 à 20 M€ par an, soit 15% du budget dédié aux travaux immobiliers, est consacrée à l'action environnementale conduite dans les 116 lycées publics bretons.

Isoler par l'extérieur

Depuis une dizaine d'années, la collectivité a engagé de vastes opérations d'isolation thermique par l'extérieur. De nombreux bâtiments construits entre 1960 et 1980 en ont bénéficié et des chantiers sont en cours aux lycées Félix-Le Dantec (Lannion), Fulgence-Bienvenue (Loudéac) ou René-Cassin (Montfort-sur-Meu, près de Rennes). Ces travaux, complexes et phasés sur plusieurs années, se déroulent en site occupé, ce qui exige une organisation optimale avec chacun des établissements. Si ces restructurations d'envergure sont plus contraignantes qu'une construction neuve, elles permettent à la Région de réduire globalement son bilan carbone et d'améliorer le confort thermique des bâtiments rénovés, hiver comme été. Le sujet des fortes chaleurs devenant prégnant, la réponse apportée est d'ajouter aux travaux d'isolation la pose de brise-soleils et auvents sur les façades orientées au sud.

Îlots de fraîcheur dans la cour

La végétalisation des sites, voulue par la Région



La cité scolaire de Douarnenez (Finistère), 1er lycée-collège de France labellisé Effinature | © photo Mathieu Le Gall/Région Bretagne

Bretagne, offre ombre et bien-être aux lycéens tout en permettant à la faune et à la flore locales de reconquérir ces espaces où il fait si bon se détendre et se retrouver. En période froide et humide, cette présence végétale garantit la rétention des eaux de pluie, évitant ainsi les risques d'inondation. En cas de chaleur, arbres et arbustes forment des îlots de fraîcheur et font écran aux façades des bâtiments. Aussi, les efforts pour désimperméabiliser les cours de récré, longtemps couverts d'enrobé, se poursuivent comme, cette année, au lycée Coëtlogon (Rennes) où les aménagements paysagers ont permis, en pleine ville et au pied d'une station de métro, de voir revenir la biodiversité.

C'est le cas également à Douarnenez (Finistère) où la cité scolaire Jean-Marie Le Bris a été le premier collège-lycée en France à décrocher le label « Effinature » pour la construction d'un nouveau bâtiment central, inauguré il y a un an par la Région. Autour, près de 10 000 m² ont été végétalisés, 50 arbres plantés, des mares créées en lieu et place du bitume. Cette renaturation se décline aussi le long des murs couverts de plantes grimpantes et de nichoirs pour oiseaux et chauves-souris ainsi que sur les toits de l'immeuble, où nidifient goélands bruns et argentés.

CONTACT PRESSE

Odile BRULEY
presse@bretagne.bzh | 06 76 87 49 57

Plan Bâtiment : la stratégie régionale porte ses fruits

La Région Grand Est développe une stratégie globale visant une transition environnementale et énergétique efficace de son parc immobilier de 232 lycées développant 4,6 millions de m² de surface utile brute répartis sur 300 sites.

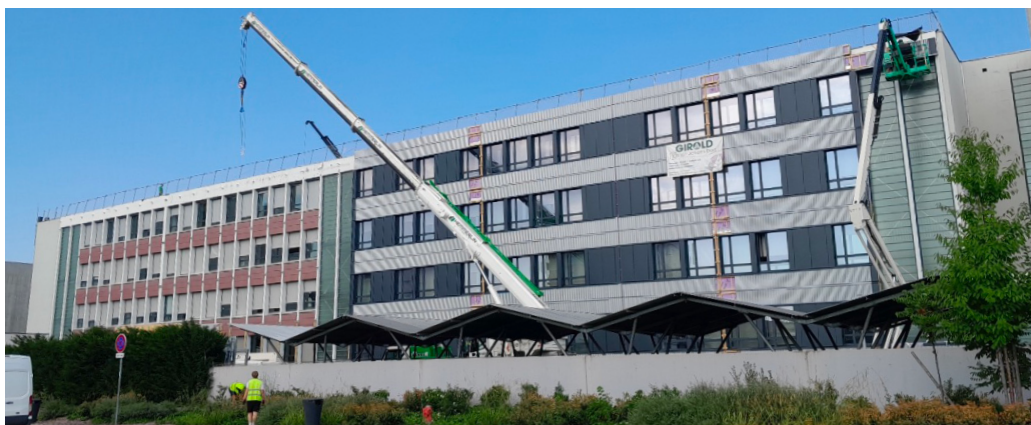
La Région achète directement l'ensemble des énergies nécessaires à viabiliser son patrimoine, la consommation annuelle avant mise en œuvre de la stratégie était de 694 GWh justifiant un plan d'actions global visant à diminuer les consommations de toutes les formes « d'énergie » : chauffage, électricité et eau.

À fin 2025, les consommations énergétiques du parc immobilier de la Région Grand Est sont désormais de 505 GWh, déjà réduites de 27%, soit deux années d'avance sur la trajectoire cible définie pour atteindre l'objectif réglementaire fixé à l'horizon 2030.

Basés sur les clauses environnementales «ORCHIDEES», la stratégie régionale intègre plusieurs thématiques comme les performances techniques à atteindre en hiver (bien isoler), le confort thermique à assurer en été (bien se protéger quitte à réduire le nombre de fenêtres des bâtiments existants), la préservation de la qualité de l'air, la valorisation des déchets, le réemploi, l'utilisation de bois ou de matériaux biosourcés, la dés-imperméabilisation des sols ou la récupération des eaux pluviales.

- 109 opérations de rénovation thermique de bâtiments ont été engagées pour un montant de 125 M€, parfois via de nouveaux procédés d'isolation par l'extérieur avec préfabrication hors site.
- 27 M€ de travaux ont par ailleurs déjà été engagés dans l'installation de systèmes de pilotage et de régulation centralisée, équilibrage et calorifugeage des réseaux, rénovation de chaufferies, mise en place de têtes thermostatiques, etc... permettant pour ces seules actions une réduction moyenne globale des consommations énergétiques de l'ordre de 15 % sur l'ensemble du parc concerné, ponctuellement jusqu'à -29 % sur certains lycées.
- 175 000 luminaires ont été remplacés grâce au programme Neolux (travaux en régie par les agents de la Région) permettant de diviser le poste éclairage par 2 grâce aux leds performants qui ont été choisis.

Avec Solar'Est, la Région produit localement son électricité d'origine photovoltaïque destinée à l'autoconsommation, avec des centrales photovoltaïques d'une puissance comprise entre 200 et 300 kWc par site installées en priorité sur des toitures récemment rénovées sur le plan thermique. On constate une baisse d'environ 30 % de la consommation électrique des établissements concernés, et à terme 220 centrales pour une puissance installée de 45 MWc.



Une photo du chantier de rénovation thermique du lycée Henri MECK à Molsheim : à gauche, le bâtiment tel qu'il était à l'origine ; à droite, le bâtiment rénové, avec isolation extérieure, remplacement et réduction du nombre de fenêtres.

CONTACTS PRESSE

presse@grandest.fr



Une transformation durable des lycées face au défi climatique

Engagée dans la dynamique de transition écologique rev3, la Région Hauts-de-France accélère la transformation de ses 270 lycées pour les adapter au changement climatique et réduire leur empreinte énergétique. Pour structurer cette politique, elle déploie un Schéma Directeur Immobilier et Énergie (SDIE). Aligné sur le Décret Éco-Énergie Tertiaire, ce plan vise une baisse de 67% des consommations d'ici 2050 (cible BBC-Énergie).



Solarisation du lycée Cassini à Clermont (Oise).
© Photo Dominique Dokalo/Région Hauts-de-France

Énergétique Dynamique afin de concevoir des scénarios de rénovation globale précis pour la fin de l'été 2026. Cette stratégie s'appuie aussi sur le Plan Résilience Et Transition (PRET), qui évalue la vulnérabilité de chaque site face aux aléas climatiques pour bâtir des plans d'adaptation sur mesure.

Sur le terrain, cette transition se traduit par d'importants investissements. En 2025, la procédure de « marquage rev3 » a validé 169 opérations de rénovation (isolation, menuiseries, chauffage, LED), représentant une enveloppe globale de 24,6 M€ pour le confort des élèves et des équipes pédagogiques.

Parallèlement, la Région adapte les espaces extérieurs. À travers la feuille de route « Reconquête de la biodiversité 2025-2028 » et le dispositif « Plantons dans les lycées » (avec ENRx et les Autorités académiques), les élèves participeront dès la rentrée 2026-2027 à la plantation d'essences locales. Enfin, la dés-imperméabilisation des sols progresse : en 2025, près de 8 480 m² ont été traités, portant le total depuis 2016 à plus de 120 000 m² (l'équivalent de 17 terrains de football).

Après une expertise globale fin 2025, 135 établissements approfondissent leur diagnostic début 2026. Parmi eux, 19 font l'objet d'une modélisation 3D par Simulation

CONTACTS PRESSE

Peggy COLLETTE-EL HAMDI – Chef du service presse
peggy.collette@hautsdefrance.fr | 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Lucie MARCINIAK – Attachée de presse
lucie.marciniak@hautsdefrance.fr | 03 74 27 48 42 / 06 38 63 18 92



La modernisation du bâti scolaire au service de la transition énergétique

Lors de la canicule de juin dernier, la Région Île-de-France a débloqué un fonds exceptionnel de 1 M€ destiné aux lycées centres d'examen pour l'achat d'équipements de rafraîchissement. Elle a également lancé un plan spécifique « résilience canicule » afin d'identifier des solutions pour garantir la tenue des examens dans de bonnes conditions d'accueil dès 2027.

Depuis plus de 10 ans, la Région Île-de-France porte un plan pluriannuel d'investissement (PPI) inédit de 6,6 Md€ pour répondre à la croissance démographique lycéenne et à la vétusté héritée du parc existant. Plus de 360 lycées ont déjà été transformés, dont 49 lycées neufs ou entièrement rénovés. Au cœur de ce plan se trouve une stratégie environnementale ambitieuse.

Le programme régional intègre, dès la conception des opérations, des standards climatiques exigeants. Il repose sur une enveloppe bâtiminaire très performante garantissant l'isolation thermique, en intégrant par exemple de la paille, isolante avec un impact carbone très faible, ainsi que sur l'utilisation de matériaux adaptés aux fortes chaleurs comme des revêtements clairs ou des briques de terre crue.

Une attention particulière est portée à la qualité de l'air intérieur grâce à des systèmes de ventilation performants, notamment des centrales à double flux associées à des modules de rafraîchissement adiabatique. Ces systèmes reposent sur un principe naturel d'humidification de l'air permettant d'absorber la chaleur et d'abaisser jusqu'à 5° la température de l'air tout en limitant les consommations énergétiques.

Enfin, la végétalisation des cours et l'aménagement de toitures végétalisées limitent

également la surchauffe des bâtiments, favorisent l'infiltration des eaux pluviales et créent des îlots de fraîcheur au sein des lycées. Une attention est portée sur la taille des vitrages pour trouver le meilleur équilibre entre lumière naturelle et apport solaire, complétée par des occultations (films, brises soleil orientables) et parfois des plantes grimpantes en façade pour créer de l'ombre.

Au sein du PPI, un volet spécifique de rénovation énergétique se concentre sur les lycées particulièrement exposés et permet



Lycée Nadar de Draveil (91) | © MYOP/IDF

une réduction moyenne de plus de 30% de la consommation énergétique. Ces opérations viennent traiter l'ensemble des points de sensibilité (enveloppe, chauffage, ventilation, occultations...) et apportent une amélioration sensible du confort des usagers en hiver comme en été. 15 opérations sont lancées, dont 9 sont déjà livrées ou en travaux, à l'image du lycée Paul Eluard à Saint-Denis où les travaux ont démarré cet été.

Sur le reste du parc, la Région mobilise tout ce panel d'intervention en fonction des fragilités spécifiques de chaque bâtiment.

CONTACT PRESSE

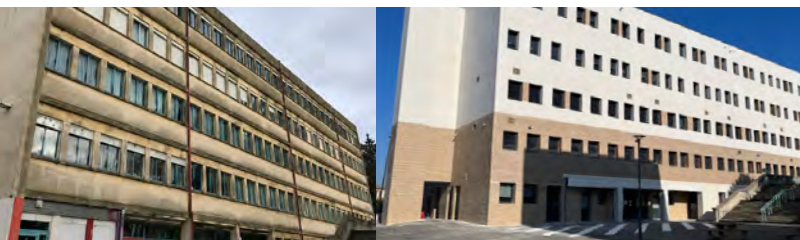
service.presse@iledefrance.fr

Une stratégie d'ensemble pour la rénovation énergétique des bâtiments

La Région Occitanie s'est engagée dès 2016 à devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050 en baissant la consommation de près de 40 % et en multipliant par 3,2 la production des énergies renouvelables. L'objectif intermédiaire à l'échelle du parc immobilier régional est de diminuer de 17% la consommation d'énergie d'ici 2030 (pour atteindre 295 GWh) et de 40% d'ici 2050 (pour atteindre 213 GWh). Par ailleurs, la part du mix énergétique d'origine renouvelable du parc régional devra atteindre 33% en 2030 vs de 15% en 2019, année de référence. Tour d'horizon des principales actions engagées pour atteindre ces objectifs.

La rénovation énergétique sur le bâti

Le montant de l'investissement sur les lycées publics concernant les opérations de rénovation énergétique du bâti, qui s'élevait à 84M€ pour le PPI 2016-2021, a été porté à 215 M€ pour le PPI 2021-2027 (+255%), représentant plus du quart des investissements sur l'immobilier scolaire. 60M€ HT de travaux ont été réalisés depuis 2016, sur près de 5% du parc -le plus énergivore-, pour une économie d'énergie attendue d'environ 5 GWh.



Avant et après la rénovation de l'internat du lycée Paul Sabatier à Carcassonne (Aude)

Le développement des énergies renouvelables

La Région et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ont signé en 2023 un contrat Patrimonial Fonds de Chaleur. Ce contrat prévoit la construction de 11 chaufferies biomasses représentant 9 GWh d'ENR pour 8,7M€ d'investissement HT et 3,8 M€ d'aides fond chaleur, la mise en place de 5 installations de géothermie sur sondes représentant 1,4 GWh d'ENR pour 2,6 M€ d'investissement HT et 1,4 M€ d'aides fond chaleur, soit un investissement de 11,3M€ HT de la Région cofinancé à hauteur de 5,2M€ par l'ADEME.

La maîtrise des consommations et l'optimisation de gestion des installations

Cet objectif est poursuivi par la mise en place pour tous les lycées de marchés globaux de performance intégrant l'achat d'énergie, l'exploitation, le gros entretien et le renouvellement des installations.

Deux mécanismes principaux permettent de réduire la consommation énergétique des lycées :

- L'engagement sur l'atteinte d'une cible annuelle de consommation ;
- La réalisation de travaux d'amélioration sur les installations.

La mise en place d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie pour toute la chaîne des acteurs, menées par 3 ambassadeurs de la sobriété énergétique avec les exploitants :

- Kit de communication, ateliers de sensibilisation ;
- Réseau d'acteurs avec des référents énergétiques par site ;
- Journées de la sobriété et de la maintenance ;
- Harmonisation des consignes de chauffage
- Télésuivi de plus de 1000 compteurs ou objets connectés (IOT) en temps réel.

Un plan canicule

Face aux fortes chaleurs de cet été, la Région Occitanie a engagé et va accentuer différentes actions complémentaires :

- Amélioration du confort des usagers (aération des locaux tôt le matin et en soirée, installation de films anti-UV sur les fenêtres les plus exposées, mise en place de brasseurs d'air dans certaines salles, protection par volets occultants, brise-soleils, rafraîchissement via des systèmes de géothermie quand cela est possible) ;
- Amélioration de l'enveloppe des bâtiments (menuiseries, isolation thermique des bâtiments) ;
- Renaturation des cours et création d'îlots de fraîcheur.

Par ailleurs, les services de la Région vont engager, en partenariat étroit avec les services des deux rectorats des académies de Toulouse et Montpellier, une démarche auprès des chefs d'établissement afin d'identifier et de partager les mesures pouvant être prises pour améliorer le confort des usagers et permettre le bon déroulement des examens.

CONTACT PRESSE

service.presse@laregion.fr

La rénovation énergétique au cœur de la transformation des lycées

Comment adapter les lycées aux défis climatiques tout en offrant aux jeunes les meilleures conditions d'apprentissage ? En Pays de la Loire, la Région fait de la rénovation énergétique de son patrimoine scolaire un levier majeur de transformation. À travers un programme d'investissement de 850 millions d'euros, elle engage une modernisation ambitieuse de ses établissements afin de réduire les consommations d'énergie, améliorer le confort des usagers et préparer les lycées aux enjeux de demain.

Des établissements plus sobres et plus performants d'ici 2030

Cette stratégie repose sur un engagement fort en faveur de la transition écologique. Près de 500 millions d'euros seront consacrés à la rénovation énergétique des lycées publics. Isolation des bâtiments, modernisation des équipements techniques, amélioration de la performance énergétique : ces travaux visent une réduction de 15 % des consommations d'énergie d'ici à 2030. Pour garantir l'efficacité de cette démarche, la Région renforce également son expertise avec des moyens dédiés au suivi énergétique des établissements.

Le solaire, la géothermie et le biosourcé entrent dans les lycées

La transition passe aussi par le développement des énergies renouvelables. D'ici à 2030, près de 44 000 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures et ombrières des lycées. Les réseaux de chaleur urbains et la géothermie compléteront ces équipements afin de réduire l'empreinte carbone des établissements et de renforcer leur autonomie énergétique. Les projets intègrent également davantage de végétalisation ainsi que le recours à des matériaux biosourcés et issus du réemploi.

Au-delà de leur impact environnemental, ces investissements améliorent durablement les conditions d'étude et de travail. Les bâtiments rénovés seront plus confortables, été comme hiver, plus économes en énergie et mieux adaptés aux usages actuels.



Lycée polyvalent Alice-Milliat à Pont-Château en Loire-Atlantique (44).
© RPD-L'Ouest Médias

Adapter les bâtiments et les usages aux défis climatiques

Face à l'augmentation des épisodes de chaleur, la question du confort d'été constitue désormais un enjeu majeur. La Région agit à la fois sur les usages, par la diffusion de consignes de prévention et de bonnes pratiques, et sur les infrastructures. Les opérations de construction et de rénovation intègrent ainsi des prescriptions relatives aux protections solaires, à l'isolation, à la ventilation ou encore à la réalisation de simulations thermiques. Elles s'accompagnent également de la création d'îlots de fraîcheur grâce à la végétalisation des espaces extérieurs.

D'ici à 2030, 39 opérations de rénovation énergétique intégrant le confort d'été seront menées dans les cinq départements ligériens : 19 rénovations globales avec des travaux lourds sur l'enveloppe des bâtiments et les systèmes techniques, ainsi que 20 opérations de restructuration intégrant un volet énergétique.

En faisant de la rénovation énergétique un pilier de sa politique d'investissement, la Région des Pays de la Loire conjugue transition écologique, qualité du service public d'éducation et attractivité des territoires.

CONTACT PRESSE

Sophie FERGER
07 72 21 16 97 | sophie.ferger@paysdelaloire.fr



Energies renouvelables, végétalisation, sensibilisation des publics : la Région Nouvelle-Aquitaine adapte ses lycées au changement climatique

Face au changement climatique et au constat de son accélération, la Région Nouvelle-Aquitaine mène de longue date une réflexion et des actions concernant son empreinte carbone et ceci dans tous ses secteurs de compétence. L'adaptation du bâti scolaire au changement climatique avec une anticipation d'un réchauffement de + 4 °C en France d'ici 2100 entre dans cette optique.

Compte tenu de ces enjeux, il est proposé 4 axes d'intervention :

- La poursuite et le renforcement de la substitution des énergies fossiles pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ;
- Le développement du photovoltaïque sur les parkings de plus de 1 500 m² et l'étude des toitures sur les bâtiments associés ;
- Après étude, mise en place d'un plan d'adaptation au réchauffement climatique afin de définir les établissements les plus vulnérables et les solutions envisageables ;
- La mobilisation de tous les usagers des lycées.

« Face aux enjeux environnementaux - empreinte carbone élevée, dépendance énergétique, volatilité des prix - la Région s'engage sur une **généralisation du recours à des énergies renouvelables pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire**. La Région Nouvelle-Aquitaine est d'ailleurs en pointe sur le déploiement de solutions de chauffage décarbonées avec un axe géothermie important », précise Jean-Louis Nembrini, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'orientation de l'éducation et de la jeunesse.

« L'accélération de la décarbonation et du recours aux énergies renouvelables permettra de réduire notre dépendance aux importations d'énergies fossiles. »

Quatre axes pour adapter les lycées au changement climatique

Axe 1 : Un schéma de substitution énergétique.

Axe 2 : Un plan solaire dans les lycées.

Axe 3 : Etablir un plan d'adaptation au réchauffement climatique, lycée par lycée.

Axe 4 : La mobilisation des usagers au quotidien.



La cour du lycée Victor-Hugo à Poitiers (Vienne) a été entièrement végétalisée. | © Région Nouvelle-Aquitaine / Françoise Roch

Enfin, la Région Nouvelle-Aquitaine organisera un séminaire « Adapter la Nouvelle-Aquitaine aux effets du changement climatique, aujourd'hui et demain : le bâti » le jeudi 10 septembre à partir de 9h30 à Bordeaux.

CONTACT PRESSE

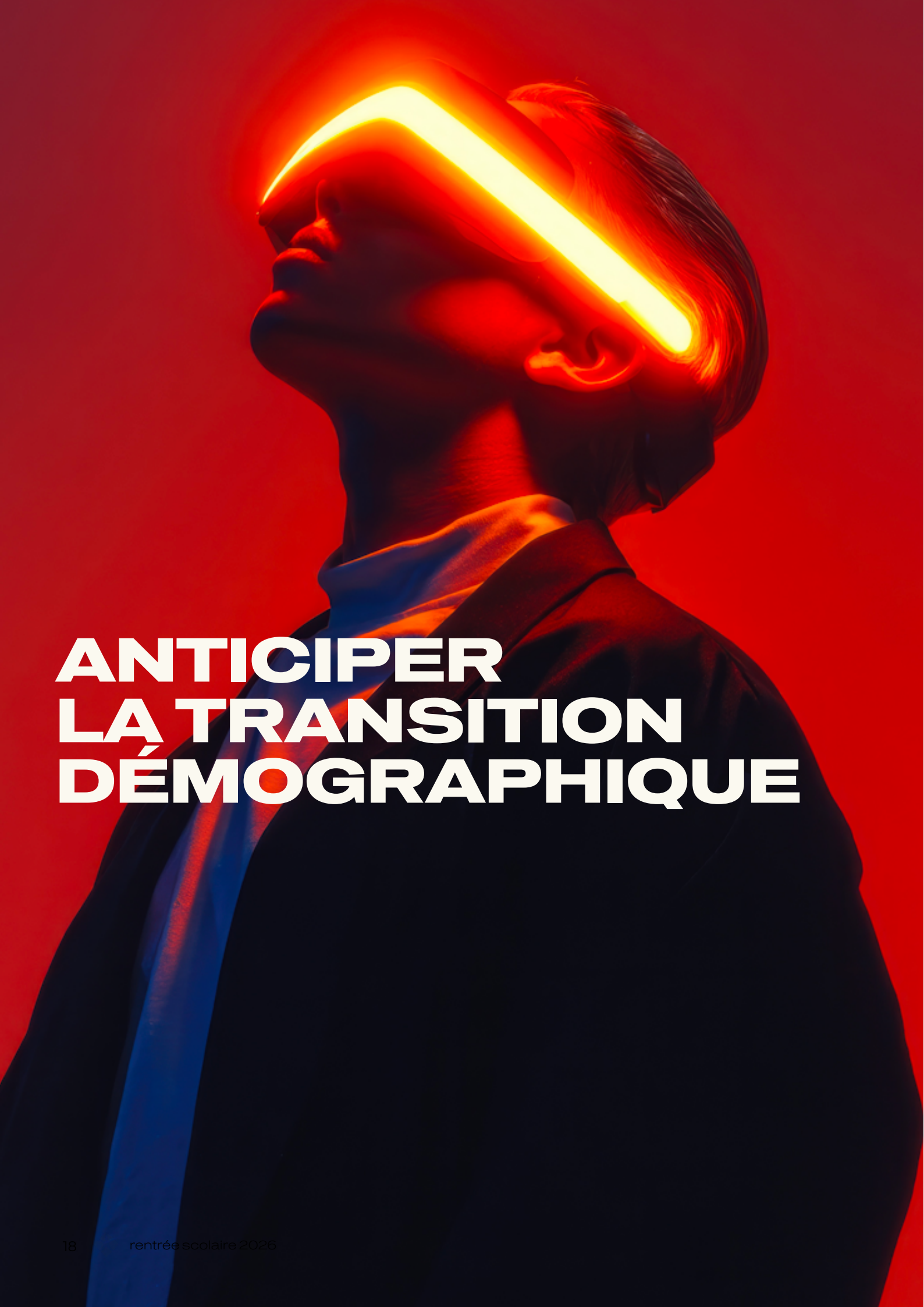
Rachid BELHADJ
05 57 57 02 75 | presse@nouvelle-aquitaine.fr

“

**L'adaptation
au changement climatique
ne peut reposer
uniquement sur des
réponses techniques
ou des investissements
matériels.**

**Elle implique également
une évolution des
comportements des
usagers et des modes de
gestion des bâtiments :
cela est aussi la
responsabilité de
l'Éducation nationale.**



A person is shown in profile, looking upwards. They are wearing a glowing orange visor that covers their eyes. The background is a solid red color. The person is wearing a dark jacket over a light blue shirt.

ANTICIPER LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Depuis 2023, sous l'effet de la diminution des naissances annoncée dans les années 2010, les effectifs du second degré diminuent au niveau national. En 2035 nous attendons 230 000 lycéens en moins selon les prévisions du ministère de l'Éducation nationale, soit une diminution de 10,2% des effectifs France entière.

Le sujet de la transition démographique constitue pour nous un défi majeur et une opportunité pour repenser l'action publique au plus près des réalités locales.

Les Régions ont intégré cet enjeu majeur depuis plusieurs années et lancé des stratégies pour anticiper le déclin démographique, comme le montre en page suivante l'exemple de la Bretagne avec sa démarche « Lycées 2040 ».

Ce sujet a été travaillé l'année dernière par la Commission Éducation/Orientation de Régions de France, avec l'étude publiée en juin 2025 « Penser le lycée de demain à l'aune du ralentissement démographique ».

Parmi les préconisations de cette étude, Régions de France propose de développer des dispositifs intégrés associant transports, hébergement et restauration dans la réflexion du lycée de demain, pour maintenir l'égalité d'accès à l'éducation et transformer le lycée en lieu de vie tout en repensant l'organisation territoriale de l'offre de formation.

Une autre proposition est d'utiliser les marges de manœuvre dégagées par le ralentissement démographique pour renforcer la mission d'information-métiers, en mobilisant les moyens disponibles dans le cadre des compétences dévolues aux Régions en matière d'orientation et d'information-métiers : cela rejoint notre proposition de Maisons de l'Orientation (lire

p.23).

Les Régions proposent aussi la création d'instances régionalisées de concertation sur les questions démographiques, afin de piloter collectivement la transition dans laquelle les territoires sont engagés : plusieurs Régions à l'image des Hauts-de-France ont développé des Observatoires à l'échelle régionale.

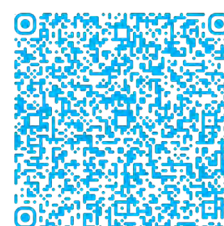
Depuis, le ministère s'en est emparé et a fait de ce sujet une priorité nationale à long terme. L'élaboration conjointe de projections démographiques entre autorités académiques et collectivités territoriales à moyen et long terme permet une anticipation partagée des évolutions et une meilleure cohérence des investissements publics.

Il reste essentiel que les Régions soient systématiquement invitées aux réunions des Observatoires des dynamiques rurales et territoriales (ODRT) mis en place par le ministère dans chaque département, afin de partager les diagnostics et avoir une prospective à 1, 3 et 5 ans : cela n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Les Régions sont la collectivité territoriale la moins associée aux ODRT : elles participent à 53% d'entre eux contre 85% pour les départements et 89% les communes (présentation DGESCO le 16 juin à Régions de France). Il convient de remédier à cela.

2

Penser le lycée de demain
à l'aune du ralentissement démographique





La Région a lancé *Lycées 2040* pour gérer au mieux la baisse des effectifs

Comme prévu par l'INSEE depuis fin 2024, la démographie lycéenne va diminuer en Bretagne d'ici à 2040, à raison d'environ 1 300 élèves/an. Cette nouvelle donne implique nécessairement pour la Région, propriétaire de 116 lycées publics, une évolution dans la gestion des établissements et dans l'accueil des jeunes sur tout le territoire.

équitable d'accès à l'offre de formation publique, partout en Bretagne. Tout en gardant ce fil rouge, l'enjeu est de faire évoluer le réseau des lycées suivant un maillage territorial équilibré et d'adapter les choix immobiliers et financiers, en conséquence.

Envisager des solutions au cas par cas

Une première phase d'analyse et de concertation se déroulera en 2026 et 2027, pour étudier les situations locales au cas par cas et envisager des solutions (mutualisation de services, accueil de nouveaux publics, apprentis ou étudiants infirmiers...) dans des territoires ciblés prioritairement : Brest et Lannion, puis Lorient, Redon et Fougères, enfin, Saint-Brieuc, Châteaulin et Ploërmel.

Rendre attractif l'enseignement agricole

En la matière, la Région a également pris les devants : en lien avec la DRAAF, elle a mis en œuvre depuis 2024 un plan d'attractivité en faveur des 10 lycées agricoles publics bretons, avec pour objectif de former davantage de jeunes et de les installer. Séjours en immersion à la ferme pour les écoliers et collégiens, investissements dans les fermes pédagogiques des établissements, ouvertures de 3 CAP agricole à Caulnes, Morlaix et St-Aubin-du-Cormier... : autant d'initiatives qui commencent à porter leurs fruits. Cette année, les effectifs ont progressé tant en formation initiale qu'en apprentissage.



© Thomas Crabot/Région Bretagne

Priorité à l'enjeu éducatif

Anticipant cette baisse globale d'effectifs (exception faite de Rennes Métropole), la Région a réagi rapidement et lancé avec le rectorat, les départements et les villes concernées, la démarche Lycées 2040, qui fixe un objectif clair et les moyens pour y arriver : priorité est donnée à l'intérêt des élèves et de leurs familles, ce qui implique un maintien

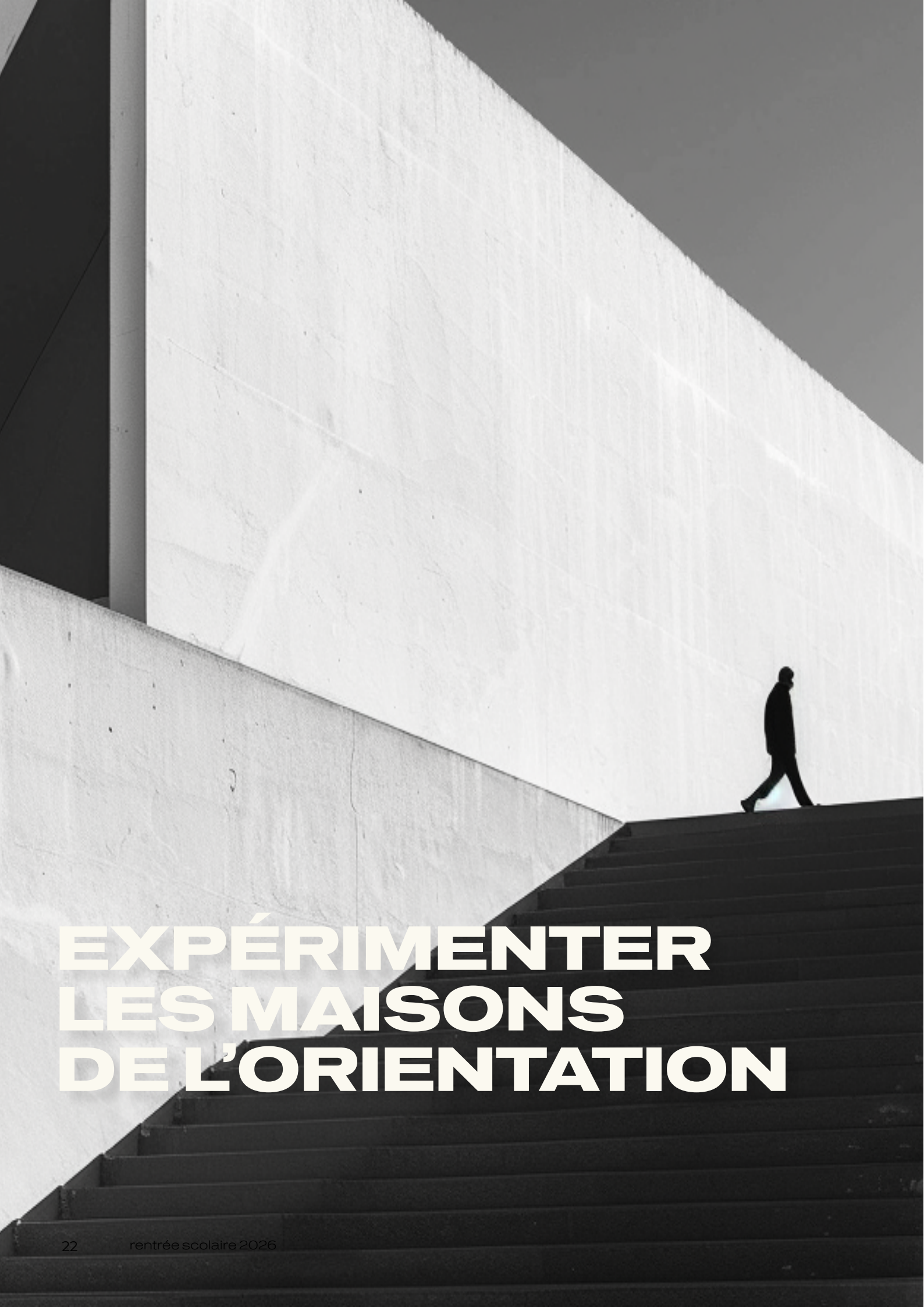
CONTACT PRESSE

Odile BRULEY
presse@bretagne.bzh | 06 76 87 49 57



“

**Le sujet
de la transition
démographique
constitue pour nous
un défi majeur
et une opportunité
pour repenser
l'action publique
au plus près
des réalités locales.**



EXPÉRIMENTER LES MAISONS DE L'ORIENTATION

Face à un système d'orientation national fragmenté, source d'inégalités sociales et d'un coût économique estimé entre 3 et 4 milliards d'euros annuels, les Régions engagent une transformation structurelle de leur offre pour construire un Service Public Local de l'Orientation (SPLO) concret. L'objectif est de dépasser la logique de guichet pour créer un maillage territorial capable de s'adresser à tous, du collégien à l'adulte en reconversion. Les Maisons de l'Orientation (MDO) incarnent cette ambition en se déployant comme des hubs de convergence réunissant l'État, les Régions et les partenaires socio-économiques au sein d'un même écosystème de service.

Ce dispositif repose sur une stratégie hybride, refusant le modèle unique au profit d'une adaptation fine aux réalités de chaque bassin de vie. L'ancrage physique constituera la colonne vertébrale du réseau, avec des lieux fixes implantés prioritairement dans le patrimoine régional comme les lycées ou les Maisons de la Région, offrant une visibilité républicaine forte et un accueil inconditionnel sans rendez-vous. Ces espaces rassembleront sous un même toit les expertises des Centres d'Information et d'Orientation, des Missions Locales et des Régions pour créer un guichet unique opérationnel.

Pour atteindre le « dernier kilomètre » dans les zones rurales et les quartiers prioritaires, cette offre fixe est complétée par une mobilité offensive. Des bus et kiosques déployables sillonnent déjà les territoires dans une démarche « aller-vers » qui a fait ses preuves, comme en Occitanie (lire p. 24). Ce maillage est enfin soutenu par un socle numérique souverain, avec des assistants conversationnels entraînés sur des données certifiées par les Régions pour garantir une information fiable, disponible 24 heures sur 24 et exempte de biais.

Contrairement aux anciens CIO trop souvent perçus comme réservés à la sphère scolaire, la Maison de l'Orientation incarne la continuité du parcours « tout au long de la vie ». Elle

s'ouvre résolument aux adultes en reconversion et aux demandeurs d'emploi en offrant des espaces neutres pour lutter contre l'autocensure, tout en intégrant pleinement les familles dans le processus de choix. Lieu vivant d'animation territoriale, la MDO propose des ateliers collectifs, des forums métiers et des immersions en entreprise, renforçant le lien entre le monde éducatif et le tissu économique local grâce à des partenariats structurés avec les acteurs économiques.

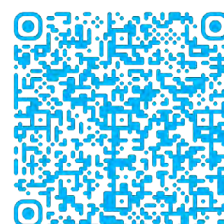
Dès cette rentrée 2026, plusieurs Régions matérialisent cette ambition par des déploiements opérationnels concrets. L'Occitanie dispose depuis 2020 d'un modèle abouti combinant Maisons de la Région fixes et mobiles. La Nouvelle-Aquitaine lance une expérimentation pilote en octobre prochain au lycée Bernard Palissy à Saintes, mutualisant dans un même lieu rénové un CIO, une Mission Locale et des personnels Région. Enfin la Région Centre-Val de Loire porte l'ambition de créer des Maisons de l'orientation adaptées au territoire, pouvant s'inspirer du modèle des Cités des métiers.

Si les Régions mettent à disposition leur ingénierie, leur patrimoine et leurs budgets pour porter ce projet, la généralisation des Maisons de l'Orientation à l'échelle nationale nécessitera impérativement un transfert effectif des moyens humains de l'État.

En cette rentrée 2026, les Régions réaffirment leur revendication d'une délégation intégrale de la compétence, incluant la mise à disposition pérenne des personnels des CIO, de l'ONISEP et des bureaux des entreprises. Ce nouvel acte de décentralisation est la condition sine qua non pour permettre aux Régions d'exercer pleinement leur rôle de chef de file, en alignant l'offre de formation sur les besoins réels des territoires.

3

Penser l'Orientation de demain
Des Maisons de l'Orientation pour
accompagner chacune et chacun



Les Maisons de l'Orientation : un lieu, des solutions

Implantées à Montpellier et à Toulouse, les Maisons de l'Orientation de la Région Occitanie sont des lieux ressources dédiés à l'information, au conseil et à l'accompagnement des personnes en réflexion sur leur avenir professionnel. Ouvertes aux scolaires, aux familles, aux demandeurs d'emploi, aux salariés en reconversion ou aux personnes en situation de handicap, elles facilitent l'accès à une information fiable sur les métiers, les formations et les dispositifs d'accompagnement.



© Sébastien Pouchard/Région Occitanie - Architecte Joël Nissou

Au-delà de l'accueil sans rendez-vous, des ateliers thématiques et des conférences sur les métiers proposés sur Montpellier et Toulouse, les Maisons de l'Orientation développent une stratégie ambitieuse d'« aller-vers » afin de toucher les publics les plus éloignés de l'information et des services. Cette démarche repose notamment sur l'organisation de permanences régulières dans l'une des 18 « Maisons de Ma Région » réparties sur l'ensemble du territoire. Ces rendez-vous de proximité permettent aux habitants d'échanger avec des conseillers info-métiers afin de définir et mettre en œuvre leur avenir professionnel.

CONTACT PRESSE

service.presse@laregion.fr

La Région s'appuie également sur les deux Maisons de l'Orientation Mobiles, un dispositif itinérant qui sillonne l'Occitanie au plus près des habitants. Véritable espace d'information mobile, comme dans une Maison de l'Orientation, elle propose des ressources numériques, des outils de découverte des métiers et des entretiens personnalisés. Présente dans les collèges et les lycées, des forums locaux ou des places de marchés, elle favorise l'égalité des chances au cœur des territoires ruraux et des quartiers prioritaires.

Grâce à cette complémentarité entre sites fixes, permanences territoriales et dispositif mobile, les Maisons de l'Orientation renforcent leur mission de service public : informer, accompagner et rendre l'orientation accessible à tous, partout en Occitanie.



© Léo Archangeli/Région Occitanie
© Laurent Boutonnet/Région Occitanie

Une nouvelle stratégie de l'orientation pour cette rentrée scolaire 2026

Lors de la rencontre annuelle des acteurs de l'orientation régionaux partenaires du SPRO, la Région Nouvelle-Aquitaine a présenté le 10 juillet dernier, en présence des autorités académiques, la nouvelle stratégie régionale de l'orientation pour la rentrée scolaire 2026. Celle-ci est fondée sur les bases des conclusions de SoPro 2025 (Salon des professionnels de l'orientation).

Cette journée initie une évolution importante dans le pilotage du SPRO « Jeunes » à destination des publics scolaires jusqu'à leur 1ère insertion. La feuille de route définit des priorités d'actions communes afin de favoriser la remise en route de l'ascenseur social et la prise en compte des besoins des territoires.

Des nouveautés pour l'année scolaire 2026-2027

Ces nouveaux services passent notamment par la mise en ligne par la Région d'un agenda institutionnel officiel des événements du SPRO « Jeunes » qui sera accompagné d'une campagne de communication grand-public afin de faciliter l'identification de l'offre de service par les jeunes et leurs familles.

La Région propose 5 mesures phares et 2 expérimentations :

- Le comité éditorial régional du SPRO Jeunes avec 4 groupes de travail dédiés à la charte, à l'agenda, aux salons et à la documentation ;
- La charte régionale SPRO, mise en œuvre des actions du SPRO du collège à la première insertion ;
- L'agenda institutionnel, un agenda ouvert interopérable avec l'espace numérique de travail (ENT), les portails de Cap Métiers et à terme, la plateforme Avenir(s), outil mé-

tier principal des équipes éducatives des collèges et lycées ;

- Le nouveau format des salons, gratuité, parcours immersifs, neutralité de l'info, équilibre public/privé, équité territoriale ;
- La refonte de la documentation avec l'application mobile et internet « Après la 3ème » / « Après le bac » ;
- L'expérimentation de « Maisons de l'Orienta

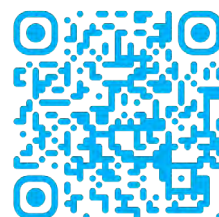
tion ou de l'Éducation » ;

- L'expérimentation d'une Communauté Internationale d'Intérêts avec le Québec, La Hesse en Allemagne et l'Aragon en Espagne pour l'orientation des jeunes les plus éloignés de l'accès à la promotion sociale.

CONTACT PRESSE

Rachid BELHADJ
05 57 57 02 75 | presse@nouvelle-aquitaine.fr

Les actes de SoPro 2025
Le salon des professionnels de l'orientation



La Région Centre-Val de Loire accueille la 49^e édition de WorldSkills France en 2027

La Région Centre-Val de Loire est reconnue nationalement pour son engagement en faveur de l'emploi et sa capacité à mobiliser et faire converger ses compétences économie-orientation-formation. Elle organise ainsi la rencontre entre les attentes des jeunes, des demandeurs d'emploi, et les employeurs, dans un travail continu à l'échelle de chaque bassin d'emploi.



Alors que le chômage et la précarité sociale sont en augmentation et que le contexte économique est incertain et impacté par les tensions internationales, la Région Centre-Val de Loire engage 100 millions d'euros pour ses politiques de formation professionnelle et d'orientation, en revisitant ses priorités et recherchant des leviers permettant de continuer à préparer l'avenir.

Orienter, former, qualifier, c'est soutenir la croissance et accompagner les transitions économiques, écologiques et numériques.

Investir dans les compétences, c'est renforcer la cohésion sociale ; donner à chacun et chacune la possibilité de construire un parcours professionnel durable et choisi ; accompagner les acteurs

CONTACT PRESSE

Kim HAMISULTANE
kim.hamisultane@centrevallde Loire.fr

économiques à s'adapter au monde qui change ; renforcer la résilience collective ; réduire les inégalités d'accès à l'emploi.

Worldskills 2027 : une vitrine exceptionnelle des compétences et des parcours

La Région Centre-Val de Loire franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'orientation, de la formation et de l'excellence en accueillant en octobre 2027 la 49^e édition de la compétition nationale des métiers organisée par WorldSkills France. L'occasion d'accueillir un événement national majeur, levier concret pour les jeunes et les territoires dans toutes ses dimensions :

- Orientation ;
- Inclusion ;
- Mixité.

La Région affirme ainsi sa volonté de fédérer largement autour d'un projet ambitieux : valoriser les métiers et les savoir-faire, révéler les talents et renforcer l'attractivité du territoire, en s'appuyant sur un écosystème structuré et mobilisé, composé de lycées professionnels, CFA et campus des métiers ; d'entreprises industrielles et artisanales ; de filières d'excellence, notamment dans l'industrie, l'agriculture, la santé et le numérique.

Avec l'accueil de la compétition WorldSkills France en 2027, la Région Centre-Val de Loire voit grand et fera de cet événement un accélérateur pour les compétences, l'orientation et l'attractivité des métiers.

+ de 450 compétiteurs attendus issus de toute la France

61 métiers représentés, répartis en 9 pôles de compétition

2 jours de compétitions et d'animations ouverts au public

+ de 1000 personnes/jour mobilisées sur site (jurés, experts, bénévoles, staff)



La Région innove pour l'orientation des jeunes

Pour accompagner au plus près les Franciliens dans leurs parcours d'orientation et d'insertion tout au long de la vie, la Région Île-de-France a créé en 2023 l'Agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation, ORIANE. Elle vise à proposer une réponse adaptée et personnalisée aux jeunes Franciliens ayant besoin d'informations sur des formations, métiers ou encore la recherche d'un stage ou d'un contrat d'apprentissage.

L'agence ORIANE s'inscrit dans une logique de proximité, au sein des lycées, mais propose également un site internet et un numéro vert gratuit, offrant ainsi un guichet unique de l'orientation à l'échelle de la Région.

Depuis mars 2026, deux bus de l'orientation se déplacent dans les huit départements franciliens, à proximité des collèges et lycées pour proposer des immersions en réalité virtuelle dans les métiers, tests ludiques ou entretiens avec des conseillers d'orientation. Plus de 170 établissements scolaires et 12 000 élèves ont d'ores et déjà pu en profiter ! En outre, l'agence Oriane a permis à 2 400 élèves de 2nde qui n'avaient pas de stages en juin d'en bénéficier : 200 ont été accueillis à la Région, 1 000 ont suivi un stage à distance dans leur établissement où ils ont rencontré des professionnels et préparé l'examen du code de la route et 1.200 lycéens ont été pris en charge par « Tous en stage », partenaire de la Région pour des stages en entreprise.

En complément, depuis le début d'année, la plateforme Oriane.info s'est dotée d'un agent conversationnel IA, accessible en mode textuel et vocal, conçu selon des principes d'inclusion et d'accessibilité. Cette solution innovante accompagne les Franciliens à partir de 12 ans dans leurs parcours d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle. L'IA Oriane

simplifie l'accès à l'information, répond à un large éventail de questions et facilite les démarches d'orientation pour tous les publics.

Tout au long de l'année, la Région Île-de-France déploie plusieurs dispositifs pour accompagner les franciliens dans leur orientation. Depuis la rentrée scolaire 2025, la Région a mis en œuvre le dispositif « Apprendre à entreprendre », qui permet de financer à hauteur de 5 000 € les lycées professionnels ou polyvalents qui souhaitent initier des programmes de découverte de l'entrepreneuriat et favoriser l'insertion professionnelle. Dans le cadre de ce dispositif, un nouveau partenariat est mis en œuvre à partir de la rentrée 2026 pour proposer à ces lycées le programme « Jeunes innovateurs HEC ».



Institut de formation de soins infirmiers Ville-Evrard (Seine-Saint-Denis)

En février 2027, la Région organisera également la 3e édition des Rencontres franciliennes de la voie professionnelle sur les métiers du secteur sanitaire et social. Les précédentes éditions ont réuni en moyenne 300 jeunes de 4ème et 3ème.

CONTACT PRESSE

service.presse@iledefrance.fr

La donnée au service d'une orientation simple, fiable et accessible

Choisir un métier, identifier une formation, trouver un stage ou comprendre les débouchés d'une filière : aujourd'hui, l'information existe en abondance ; mais elle est souvent dispersée entre de multiples outils, produite par différents organismes et organisée selon des logiques qui rendent les recherches complexes pour les usagers.

Depuis sa création le 1er janvier 2020, l'Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie poursuit une ambition simple : permettre à chaque Normand d'accéder à une information fiable et utile pour construire son parcours. Cette ambition s'est traduite par le lancement de Destination Métier, un site régional conçu pour rapprocher les jeunes, les familles, les professionnels de l'orientation et les entreprises. Son développement constant témoigne de son utilité : la plateforme est passée de 17 000 visites annuelles en 2021 à plus de 73 500 en 2025.

Aujourd'hui l'enjeu n'est plus seulement de proposer des contenus, mais de rendre l'ensemble des données d'orientation lisibles, cohérentes et facilement accessibles.

Destination Métier + : un point d'entrée unique vers l'information

Avec Destination Métier +, l'Agence crée un véritable écosystème régional de la donnée. Son objectif est de réunir en un seul endroit les informations essentielles sur les métiers, les formations, les certifications, les établissements, les stages, les professionnels et les perspectives d'emploi en Normandie.

Plus qu'une simple refonte d'un site, Destination Métier + devient un point d'entrée unique qui simplifie les recherches et permet aux usagers de construire leur parcours à partir d'informations actualisées et adaptées aux réalités du territoire.

Une ingénierie de la donnée au service d'un écosystème unique

Ce point d'entrée unique n'existe que parce qu'un travail de fond a été mené en amont : rassembler des données jusqu'ici dispersées entre plusieurs sources ne suffit pas, encore faut-il les rendre compatibles entre elles. C'est tout l'enjeu du travail d'ingénierie de la donnée réalisé par l'Agence.

Les informations issues d'ONISEP-IDEO, du CARIF-OREF Normandie, de Certif Info, des formations agricoles, de l'annuaire des établissements de l'Académie de Normandie, ainsi que les données socio-économiques de l'INSEE et de CLEOR, provenaient de systèmes hétérogènes, avec des formats, des nomenclatures et des rythmes de mise à jour différents. Chaque source a dû être analysée, dédoublonnée, corrigée et mise aux mêmes standards avant de pouvoir être reliée aux autres au sein d'une architecture commune.

Ce travail, invisible pour l'utilisateur, permet aujourd'hui de proposer près de 11 700 fiches fiables et régulièrement mises à jour. Une fiche métier n'est plus une information isolée, mais le point de départ d'un parcours : une personne intéressée par le métier de chef cuisinier peut découvrir les formations disponibles en Normandie, les établissements qui les proposent, les stages, les ambassadeurs métiers et les perspectives d'emploi associées.

MyLeo : l'assistant IA au service d'une information fiable

Cette dynamique se prolonge avec MyLeo, le nouvel assistant IA intégré au site. Alimenté exclusivement par Destination Métier +, MyLeo accompagne les utilisateurs dans leurs recherches en formulant des réponses contextualisées, fiables et adaptées aux réalités de l'orientation, de la formation et de l'emploi en Normandie.

Parce qu'il s'appuie uniquement sur des contenus sélectionnés et validés par l'Agence, MyLeo constitue un outil d'aide à la recherche qui oriente les utilisateurs vers une information de confiance et les invitera à se rapprocher d'un professionnel de l'orientation pour approfondir sa démarche.

CONTACT PRESSE

Charlotte CHANTELOUP
06 42 08 11 68 | charlotte.chanteloup@norm

Avec « Le Média Orientation » la Région connecte les jeunes aux métiers et aux formations qui les inspirent

Comment parler d'orientation à une génération qui s'informe d'abord en vidéo et sur les réseaux sociaux ? En Pays de la Loire, la Région fait le choix d'un média conçu pour et par les usages des jeunes. Lancée en septembre 2025, la démarche « Le Média Orientation » s'est d'abord déployée sur les réseaux sociaux. Son ambition : faire découvrir les métiers à travers des témoignages authentiques de jeunes professionnels. Des parcours de vie qui donnent envie d'oser et permettent d'élargir le champ des possibles, au-delà des représentations ou de l'environnement familial.

Un écosystème numérique inédit

À la rentrée scolaire 2026, la Région franchit une nouvelle étape avec le lancement d'une plateforme web. Elle prolonge ces contenus inspirants par une information fiable, pratique et territorialisée. Les jeunes pourront approfondir leur découverte d'un métier, identifier les formations qui y conduisent, comprendre les conditions d'exercice, explorer les parcours possibles.

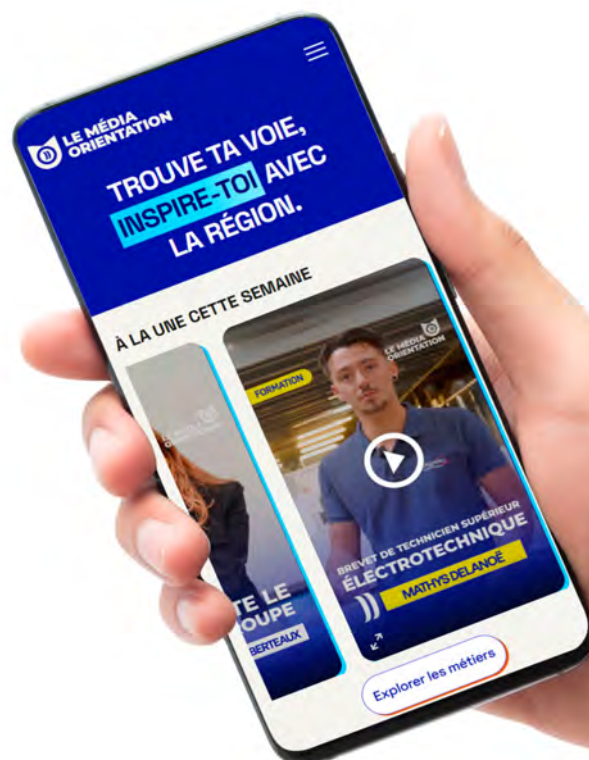
Parents et professionnels : une ressource pour tous les accompagnants

La plateforme s'adresse aussi aux parents. Ils y trouveront des repères, des conseils et des ressources pour mieux accompagner les choix de leurs enfants et dialoguer avec eux sur leur avenir. Un espace spécifique sera également proposé aux professionnels de l'orientation. Les équipes éducatives pourront y retrouver les outils développés par la Région à leur intention.

Construire l'avenir pour les talents de demain

Là où les plateformes pédagogiques accompagnent la construction du projet personnel, Le Média Orientation apporte une connaissance concrète des métiers, des formations, des entreprises et des opportunités du territoire. Il fait le lien entre les aspirations des jeunes et les réalités économiques régionales.

En associant inspiration, information et proximité, la Région des Pays de la Loire affirme sa volonté de rendre l'orientation plus vivante, plus concrète et plus accessible. Une manière d'aider chaque jeune à se projeter dans son avenir et de renforcer le lien entre les talents de demain et les besoins des territoires.



© RPD/L. Sarago

CONTACT PRESSE

Sophie FERGER
07 72 21 16 97 | sophie.ferger@paysdelaloire.fr



KAP Réussite : l'ambition réunionnaise qui redonne confiance à toute une génération de lycéens

Avec le déploiement du dispositif KAP Réussite dans l'ensemble des lycées publics de l'île, la Région La Réunion franchit une nouvelle étape dans sa politique éducative. Plus qu'un simple programme de soutien scolaire, KAP Réussite incarne une nouvelle manière d'accompagner les jeunes vers la réussite, en mobilisant les forces vives du territoire autour d'un objectif commun : permettre à chaque lycéen de croire en son potentiel.



Une réponse concrète à un défi majeur

Chaque année, plusieurs milliers de jeunes Réunionnais quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification. Derrière ces chiffres se cachent autant de parcours fragilisés par des difficultés d'apprentissage, un manque de confiance, des obstacles sociaux ou encore une absence de repères méthodologiques.

Face à cette réalité, en partenariat avec l'Académie de La Réunion, la DAAF, l'Université et la CAF, la Région a imaginé un dispositif innovant fondé sur la proximité, l'écoute et l'accompagnement personnalisé. C'est ainsi qu'est né KAP Réussite.

Le mentorat, moteur de la réussite

La véritable force de KAP Réussite réside dans son approche originale : des étudiants de l'Université de La Réunion deviennent mentors de lycéens. Proches en âge, ces étudiants incarnent des modèles accessibles. Ils ne transmettent pas uniquement des connais-

sances ; ils partagent également leur expérience, leurs méthodes de travail, leurs conseils d'orientation et, surtout, leur confiance.

Chaque mentor accompagne un groupe restreint de huit élèves au maximum, favorisant ainsi un suivi individualisé dans un climat bienveillant. Les séances permettent de consolider les apprentissages, de développer une meilleure organisation personnelle et d'aider les jeunes à construire leur projet d'avenir.

Cette relation de pair à pair crée une dynamique particulièrement positive : les lycéens osent davantage poser des questions, exprimer leurs difficultés et reprendre confiance en leurs capacités.

Des espaces pensés pour apprendre autrement

KAP Réussite transforme le lycée en véritable lieu d'accompagnement éducatif. Dans des espaces spécialement aménagés, équipés de matériel numérique et conçus pour favoriser la concentration, les élèves bénéficient d'un environnement propice au travail et aux échanges.

Le dispositif s'adapte aux réalités de chaque établissement grâce à plusieurs modalités, soutien scolaire régulier, co-intervention entre enseignants et mentors ou ateliers consacrés à l'orientation, à la préparation des examens ou à la gestion du stress. Cette souplesse constitue l'une des grandes réussites du programme.

Avant sa généralisation, KAP Réussite a été expérimenté dans huit lycées répartis sur l'ensemble de l'île. Malgré une durée limitée à seulement quelques semaines, les résultats sont encourageants : 290 lycéens accompagnés, 34 étudiants mentors mobilisés, 91 % des élèves recommandent le dispositif, 92 % déclarent avoir mieux compris les matières travaillées, 90 % saluent la qualité de l'écoute de leur mentor, 100 % des établissements souhaitent poursuivre l'expérience.

Une montée en puissance à l'échelle de toute l'île

Forte de ce succès, la Région Réunion déploie désormais KAP Réussite dans l'ensemble des lycées publics. L'accompagnement passe désormais de quelques semaines à sept mois complets, offrant un suivi beaucoup plus efficace. Les internats deviennent des lieux privilégiés d'intervention, tandis que les échanges entre enseignants et mentors sont renforcés.

Le dispositif se modernise également grâce à l'utilisation d'une plateforme Moodle permettant à l'université de mettre en place un suivi pédagogique et de déploiement des Open Badges, qui valorisent officiellement les compétences acquises par les étudiants mentors.

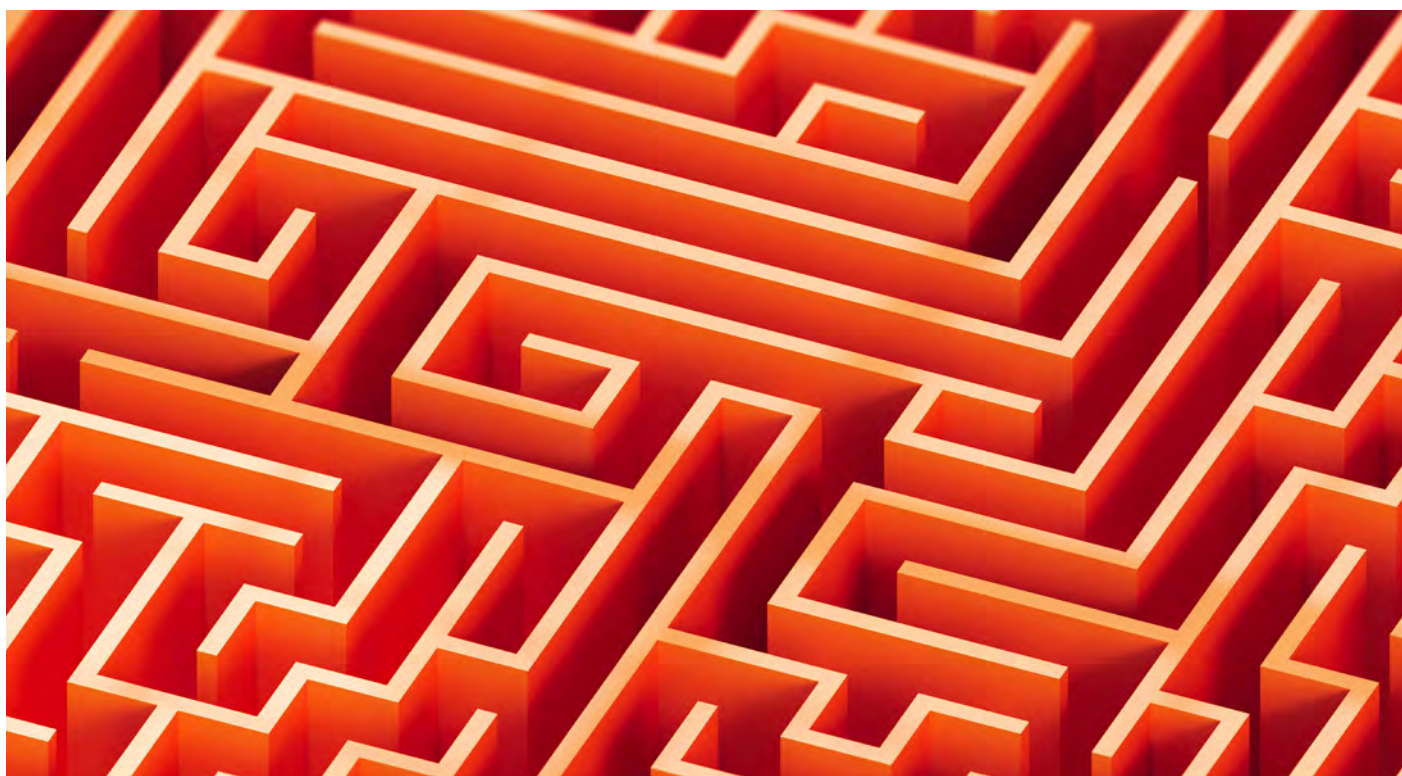
KAP Réussite démontre qu'en réunissant les collectivités, les établissements scolaires, l'université, les familles et les étudiants autour d'un projet commun, il est possible de lutter efficacement contre le décrochage scolaire et de promouvoir l'égalité des chances.

CONTACT PRESSE

com@cr-reunion.fr



**Si les Régions
mettent à disposition
leur ingénierie,
leur patrimoine
et leurs budgets
pour porter ce projet,
la généralisation des
Maisons de l'Orientation
à l'échelle nationale
nécessitera
impérativement un
transfert effectif des
moyens humains de
l'État.**





PILOTER LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Le décrochage scolaire, l'augmentation du chômage des jeunes alors que les entreprises peinent à recruter, ce sont des réalités que les Régions constatent chaque jour et sur lesquelles nous échangeons à Régions de France.

Nous avons accompagné depuis 2023 la réforme de la voie professionnelle portée par les gouvernements successifs.

Comme nous le disons régulièrement les Régions, « font le job » dans leur responsabilité sur la carte des formations professionnelles au côté des académies et des branches : elles accompagnent la transformation de la carte, favorisent les formations qui offrent les meilleures perspectives en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études.

Les données sont encourageantes : entre les créations et suppressions de formations, le taux de transformation à la rentrée 2026 est de 7% en moyenne dans les régions, y compris les colorations de diplômes. En 2024 nous étions entre 2 et 7%. Cela répond à l'accélération à laquelle le gouvernement nous a appelés.

La transformation de la carte des lycées professionnels est en route : les Régions veilleront scrupuleusement à maintenir cette compétence, ce travail fin d'ingénierie territoriale, dont elles n'ont pas à rougir.

Par contre, nous subissons aujourd'hui la disparition des crédits qui étaient affectés depuis 2020 par l'État aux Régions pour les centres de formations d'apprentis : le gouvernement veut supprimer dans le budget 2027 ces enveloppes, déjà réduites à 33 M€ pour les 18 Régions sur décision de Bercy en 2026.

4

Apprentissage : le gouvernement doit revenir sur sa décision

Régions de France a été informé le 22 juillet d'un arbitrage incompréhensible du gouvernement dans le cadre de la préparation du budget 2027 : l'année prochaine les enveloppes accordées aux Régions en application de la loi du 5 septembre 2018 au titre du soutien aux Centres de formation d'apprentis (CFA) **seront carrément supprimées**.

Pour rappel ces enveloppes versées chaque année par France Compétences aux Régions s'élevaient jusqu'en 2024 à 180 M€ pour l'investissement et 138 M€ pour le fonctionnement des CFA. En vertu de l'article L6211-3 du code du Travail, les Régions, qui ont perdu leur compétence générale sur l'apprentissage en 2018, intervenaient encore « quand des besoins d'aménagement du territoire et de développement économique qu'elles identifient le justifient ».

Après une première diminution de 50 M€ en 2024 sur la partie fonctionnement, le gouvernement Lecornu avait sabré les deux enveloppes en 2026, en les réduisant à 33 M€ pour les 18 Régions.

En supprimant ce dernier levier d'intervention, le gouvernement prive les Régions de toute capacité d'agir au moment où de nombreux CFA traversent une crise sans précédent.

L'aide des Régions était globalement dirigée vers les territoires et formations où le secteur privé ne va pas. Les Régions finançaient en particulier les plus petits CFA qui disparaîtront sans leur soutien.

Les Régions finançaient aussi les secteurs en tension, les métiers rares, les métiers de l'artisanat, de la transition écologique et énergétique, compétences indispensables aux grands projets à l'échelle des territoires.

En outre, le soutien de la Région favorisait les premiers niveaux de qualification (3 et 4), parents pauvres de la réforme de l'apprentissage de 2018, et l'apprentissage dans le secondaire où les niveaux de prise en charge sont plus faibles.

L'annonce par le gouvernement d'un fonds d'urgence de 80 M€ ne constitue pas une réponse sérieuse aux difficultés des CFA, alors même qu'il aura retiré 268 M€ en deux ans aux Régions.

Cette annonce, et l'arrêt des pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC), décidé aussi par le gouvernement pour 2027, est en totale contradiction avec la stratégie nationale pour l'emploi. Au moment où le chômage est à son plus haut niveau depuis l'automne 2020, à 8,3% de la population active, Régions de France appelle le Premier ministre à revenir sur ces décisions et à ouvrir une véritable concertation avec les Régions.

Pour les Régions, la priorité est aussi à la mutualisation des plateaux techniques entre LP et CFA d'un même territoire, sur fond de ralentissement démographique. Ce mouvement est lancé et doit s'accélérer.

Régions de France a fait des propositions au gouvernement pour que les Régions puissent retrouver une visibilité sur les CFA de leur territoire. Astrid PANOSYAN-BOUVET nous a promis un décret en Conseil d'Etat en avril 2025. La ministre Sabrina ROUBACHE doit reprendre cette proposition.

Au-delà plusieurs irritants demeurent pour les Régions :

- Le déploiement des bureaux des entreprises dans chaque lycée professionnel s'est fait sans concertation avec les Régions, alors qu'elles sont en charge du développement économique et connaissent parfaitement les entreprises de leur territoire. La relation école-entreprise doit être co-animée avec les représentants de la région ;
- La rénovation des diplômes (180 prévues tous ministères confondus pour la rentrée 2026 dont 53 pour le MEN) qui met les Régions en difficulté financière et technique d'assurer l'évolution des plateaux techniques concernés ;
- La plateforme Orion, outil d'aide à la décision sur la carte des formations professionnelles, conçu par l'État sans les Régions. Un travail est engagé avec le ministère afin que le rôle des Régions soit pleinement reconnu : cela demande des développements informatiques qui auraient pu être faits dès le départ.

La carte des formations agricoles : un outil au service des territoires

L'enseignement agricole est une priorité pour l'État et la Région Grand Est. Face aux défis climatiques, alimentaires et technologiques, il ne s'agit plus seulement de former à des métiers, mais de préparer les futurs acteurs du vivant. Cette ambition s'inscrit dans la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture. Elle repose notamment sur une évolution de la carte des formations afin d'accompagner les transitions écologiques, alimentaires et numériques et de répondre aux besoins des territoires.

Pour les années scolaires 2026-2031, la Région Grand Est et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) s'engagent par l'intermédiaire d'une convention de partenariat. En cohérence avec le Schéma régional des formations professionnelles et le CPRDFOP, elle poursuit deux objectifs : adapter la carte des formations aux besoins des territoires et renforcer l'attractivité des parcours, notamment auprès des jeunes filles pour les métiers techniques et scientifiques.

Cette convention est déclinée dans un plan d'actions pluriannuel qui coordonne les initiatives des différents partenaires.

La transformation de la carte des formations repose sur une démarche de co-construction associant les établissements d'enseignement agricole, la DRAAF, la Région, l'OREF, les Chambres d'agriculture et les organisations professionnelles.

Deux outils structurent cette démarche :

- Des recommandations régionales pour les filières d'avenir et les secteurs en tension, fondées sur les besoins en compétences des entreprises afin d'adapter les parcours de formation et de favoriser l'insertion des jeunes ;
- Des feuilles de route territoriales, élaborées à l'échelle départementale, qui tiennent compte des spécificités locales et des partenariats existants.

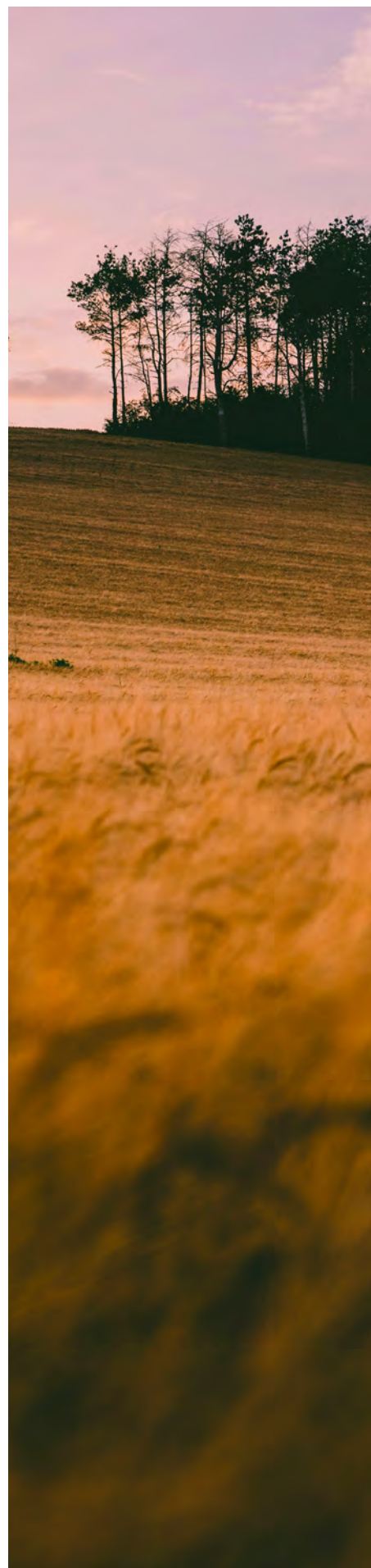
Partagés avec les établissements, ces outils alimentent l'évolution de l'offre de formation professionnelle initiale et accompagnent les appels à projets annuels.

CONTACTS PRESSE

presse@grandest.fr

“

**La transformation
de la carte des lycées
professionnels
est en route :
les Régions veilleront
scrupuleusement
à maintenir
cette compétence,
ce travail fin
d'ingénierie territoriale,
dont elles n'ont pas
à rougir.**



GARANTIR LA SÉCURITÉ DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF FACE AUX RISQUES CYBER

```
function main() {
    // Initialisation des variables
    let data = [];
    let index = 0;

    // Boucle principale
    while (true) {
        // Lecture des données
        let line = readLine();
        if (line) {
            data.push(line);
            index++;
        }

        // Traitement des données
        processData(data);

        // Affichage des résultats
        printResults(index);

        // Réinitialisation
        data = [];
        index = 0;
    }
}
```

La cyber-attaque qui a touché la Région Hauts-de-France en octobre 2025 et l'actualité de ces derniers jours avec le piratage du site des impôts nous rappellent l'exposition de nos systèmes informatiques aux risques numériques.

Régions de France a pris plusieurs initiatives à la suite du RETEX de la Région Hauts-de-France.

Le premier axe concerne la formation des personnels de l'Éducation nationale face aux lourdes conséquences de ces attaques et leur répétition. Il est indispensable que les millions d'utilisateurs des outils de vie scolaire et des espaces numériques de travail soient sensibilisés et formés à la cyber sécurité et aux bonnes pratiques pour limiter les risques.

Régions de France a proposé une charte des usages numériques à l'Éducation nationale pour diffuser ces bonnes pratiques.

À l'invitation de Régions de France, de Départements de France et de l'Avicca, le ministère a accepté la constitution d'un groupe de travail Cybersécurité dans les EPLE au comité des partenaires du mois d'avril 2026.

Les Régions ont aussi alerté la communauté éducative sur les risques d'amalgames : ce n'est pas parce que les écrans peuvent être vulnérables qu'il faut les bannir des établissements.

L'utilisation pédagogique des outils numériques doit être préservée, même s'il est de la responsabilité de l'établissement d'interdire

les usages récréatifs pendant les heures de cours.

L'interdiction des téléphones portables dans tous les lycées, décidée et annoncée sans concertation avec les Régions a suscité des interrogations.

Pour nous, la responsabilité d'interdire les téléphones portables relève du règlement intérieur de l'établissement et la législation de 2018 nous paraissait adaptée. De plus se pose la question de la prise en charge de l'installation de casiers à portables à l'intérieur de tous les établissements à la charge des collectivités.



Éduquer, innover, protéger : la nouvelle ère numérique des lycées des Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France place l'innovation technologique et la souveraineté au centre de sa politique pour un numérique éducatif sécurisé, inclusif et émancipateur.



Lycée Félix Faure à Beauvais (Oise) © Guillaume Crochez

Suite à la cyberattaque du 10 octobre 2025, la collectivité a mené avec l'ANSSI une remédiation rapide. Pour pérenniser cette sécurité et se conformer à la directive européenne NIS2, un plan historique de 22,5 millions d'euros est engagé. Il déploie une protection en temps réel des serveurs via un centre opérationnel automatisé et des sauvegardes renforcées. De plus, 1 million d'euros sécurise l'Environnement Numérique de Travail (ENT HDF), pilier de la communication de crise qui a dépassé le milliard de connexions.

Parallèlement, l'Intelligence Artificielle (IA) s'intègre à la pédagogie avec l'appel à projets « Génération IA : Innover pour l'École de demain ». Ce dispositif vise à former les jeunes (algorithmes, prompt, esprit critique face aux infos) et à utiliser l'IA comme assistant de réussite (aide aux devoirs, simulateurs d'oraux).

Il encourage aussi la créativité via les Espaces d'Innovation Partagée (EIP) pour créer des solutions concrètes (objets connectés). En lien avec Proch'Orientation, l'enjeu est également de promouvoir les métiers d'avenir et la mixité dans les filières scientifiques et numériques.

Enfin, la Région consolide son alliance avec le Réseau Canopé pour l'année 2026-2027. Ce partenariat met l'accent sur l'acculturation à l'IA, la parentalité numérique et l'inclusion, notamment via l'assistant « Cantoo Web » dédié aux élèves à besoins particuliers.

CONTACTS PRESSE

Peggy COLLETTE-EL HAMDI – Chef du service presse
peggy.collette@hautsdefrance.fr | 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Lucie MARCINIAK – Attachée de presse
lucie.marciniak@hautsdefrance.fr | 03 74 27 48 42 / 06 38 63 18 92



Pack Numérique Lycéen : la Région investit dans la réussite et les compétences de demain

Un dispositif bien installé dans les lycées. Depuis 2021, le Pack numérique lycéen associe ordinateur portable individuel, ressources et manuels numériques et accompagnement de proximité. L'enjeu est de développer les usages au service de la réussite des élèves et de leur permettre d'acquérir les compétences numériques indispensables dans leur insertion professionnelle. L'ordinateur devient la propriété des lycéens en fin de cursus et ainsi un outil pour leurs études et leur recherche d'emploi.

La médiation : clé de voûte du succès

Les 7 médiateurs numériques de la Région Normandie établissent un dialogue constant avec les 142 lycées publics dans l'objectif d'une appropriation optimale du Pack Numérique Lycéen dans son ensemble. Ils ont accompagné cette année 15.311 lycéens (+89 %) et 1.508 enseignants (+69 %).

Des ressources et manuels numériques pour soutenir les apprentissages

Le bouquet de ressources numériques proposé est entièrement financé par la Région et accessible depuis l'ENT : maîtrise des langues étrangères, plateformes de révision, contenus audiovisuels, outils mobilisant l'IA pour une interactivité pertinente. La dynamique s'accélère avec notamment 110 lycées qui sont désormais engagés dans l'utilisation de manuels scolaires numériques.

Des ateliers pour les citoyens numériques de demain

Les médiateurs conçoivent et proposent des ateliers à destination des lycéens pour par



exemple appréhender les notions de cybersécurité, un usage efficace et éclairé de l'IA, l'utilisation responsable de l'ordinateur, etc.

Des outils pour l'inclusion

Pour répondre aux besoins observés dans les lycées, les médiateurs ont créé deux outils interactifs pour accompagner chaque lycéen au quotidien dans ses usages : « Pack logiciels », sélection de logiciels gratuits et sécurisés, et « Adapte ton ordi », outil pour adapter son ordinateur en fonction de son besoin.

CONTACT PRESSE

Charlotte CHANTELOUP
06 42 08 11 68 | charlotte.chanteloup@norm



**PROPOSER
DES SERVICES
DE RESTAURATION
DE QUALITÉ, BIOS
ET LOCAUX**

Depuis 2005, les Régions mènent des politiques ambitieuses en matière de restauration scolaire.

L'article L214-6 du Code de l'Éducation dispose que la collectivité « assure l'accueil, la restauration, l'hébergement [...] dans les [établissements] dont [elle] a la charge ». Les dépenses au titre de la restauration scolaire figurent parmi les dépenses obligatoires.

Au croisement de leurs compétences éducatives, agricoles et de transition écologique, les Régions s'attachent à :

- promouvoir une alimentation saine et de qualité dans les lycées ;
- favoriser l'accès de tous à la restauration notamment par des tarifications adaptées ;
- contribuer au bien-être et la santé des lycéens notamment par l'éducation au goût ;
- développer des filières agricoles locales et vertueuses ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire.

Quelques chiffres (source Observatoire des politiques régionales) :

- Près de 180 millions de repas servis chaque année dans les cantines des lycées publics
- 91% des lycées publics possèdent un restaurant collectif, dont 93% fonctionnent avec une cuisine sur place ;

- 6 Régions appliquent la tarification sociale dans leurs restaurants scolaires. Les autres financent des aides pour les familles en difficulté via leur fonds social lycéen ;
- Les Régions prennent en charge 58% du prix du repas. Alors que le coût moyen d'un repas à la cantine dépasse les 10,25 €, le tarif cible facturé aux familles se situe autour de 4,30 € ;
- Malgré le coût de plus en plus élevé des repas, les Régions veillent à ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des familles : 7 Régions ont voté une augmentation de 1,75% cette année ;
- 31% est la moyenne des achats de produits locaux dans la restauration scolaire des Régions (définition variable du produit local selon les Régions).

Des actions exemplaires à découvrir dans les pages suivantes.

2^{es} RENCONTRES INTER-RÉGIONALES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Après la première édition réunie à Blois le 29 janvier 2025 par la Région Centre-Val de Loire, **la Bourgogne-Franche-Comté co-organise avec Régions de France la 2^{ème} édition des Rencontres inter-régions de la restauration scolaire, le 7 octobre 2026 à Besançon.**

Le thème choisi pour cette nouvelle journée d'échanges « Nos chefs ont de la ressource » mettra en avant nos équipes de restauration, leur savoir-faire, les matériels et les produits de qualité, bios et locaux qu'ils mettent en œuvre.

Comme en 2025, deux chefs étoilés de la Région ont accepté d'encadrer les délégations de chefs de cuisine des Régions pour la Classe Gourmande, qui produira le déjeuner pour les 200 participants.

6



Dans les lycées une restauration locale, de qualité et engagée contre le gaspillage

Afin de valoriser les producteurs locaux et garantir aux lycéens une alimentation saine, durable et de qualité, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le dispositif « La Région dans mon assiette – anti-gaspillage », avec un objectif à atteindre de 80 % de produits régionaux dans les restaurants scolaires. La centrale d'achat régionale constitue un outil de référence.

Chaque jour, près de 170.000 lycéens déjeunent dans leur établissement, auxquels s'ajoutent 25.000 internes prenant également petit déjeuner et dîner. Dans ce contexte, le gaspillage alimentaire peut représenter jusqu'à 30 centimes par repas. Pour y remédier, la Région a engagé un vaste programme visant une réduction de 50 % du gaspillage.

Plusieurs leviers sont activés. Une solution innovante d'intelligence artificielle et déployée dans une cinquantaine de lycées, permet d'analyser les restes alimentaires grâce à la prise de photos des plateaux. Ce dispositif fournit des données précieuses pour ajuster les pratiques, avec une moyenne régionale estimée à 60 g de déchets par repas. Par ailleurs, une grille d'aide au choix des solutions de valorisation des biodéchets et un guide dédié à la sobriété en restauration accompagnent les établissements dans leurs démarches. Le progiciel « Restoregion » est désormais généralisé, et le réseau de formateurs est renforcé, notamment via des ateliers culinaires.

De nombreux lycées se distinguent déjà par leur engagement en faveur des circuits courts, des produits frais et de saison, et d'une gestion exemplaire des biodéchets. Pour valoriser ces initiatives, la Région attribue chaque année des trophées de la restauration, assortis d'un soutien de 2.000 € pour des projets de sensibilisation ou d'équipement.

Lauréats 2025 :

- *Académie de Clermont* : Lycée agricole de Brioude – site de Saugues (gestion des biodéchets); Lycée agricole des Combrailles – site de Pontaumur (achats régionaux) ;
- *Académie de Lyon* : Lycée Joseph-Marie Carriat (gestion des biodéchets) ; Lycée agricole des Sardières (achats régionaux) ;
- *Académie de Grenoble* : Lycée Ella Fitzgerald (gestion des biodéchets) ; Lycée agricole Olivier de Serres (achats régionaux).



La restauration dans mon assiette, une démarche gagnante.

CONTACT PRESSE

Service presse | 04 26 73 48 20



La Région cultive l'avenir des métiers de bouche

A Dijon, la formation professionnelle franchit un cap avec la création d'un CAP primeur inédit en Bourgogne-Franche-Comté. Implanté au lycée Simone Weil, ce nouveau cursus répond à une réalité économique forte, puisque la vente au détail représente près d'un tiers de la distribution de fruits et légumes en France. Mais surtout, il s'inscrit dans les mutations profondes des habitudes de consommation, marquées par l'essor du bio, des circuits courts et d'un engagement croissant en faveur du local.

Validée en décembre 2025, cette formation affiche clairement sa singularité. Pensé avec une « couleur » éco-responsable, le CAP primeur formera des professionnels capables de s'adapter aux nouvelles attentes sociétales. Une première dans la Région, et un levier d'attractivité pour un secteur en pleine transformation.

Au-delà de l'innovation pédagogique, ce projet porte une ambition sociale forte. Le recrutement ciblera en priorité des jeunes en difficulté, avec un objectif clair : favoriser leur insertion professionnelle durable. Une démarche qui donne du sens à cette initiative, en conciliant excellence et inclusion.

Ce CAP s'intègre dans un véritable pôle d'excellence dédié à la vente alimentaire. Dijon, déjà reconnu au niveau national comme cité de la gastronomie, propose désormais un parcours complet, du CAP au BTS, en passant

par plusieurs baccalauréats professionnels spécialisés. Une offre cohérente, conçue pour accompagner les élèves tout au long de leur parcours.

Autre point clé : la synergie entre établissements. Trois lycées – Simone Weil, Quetigny et Plombières-lès-Dijon – mutualisent leurs équipements pédagogiques, du maraîchage à la transformation agroalimentaire jusqu'au magasin d'application. Une coopération exemplaire au service d'une formation concrète, ancrée dans le territoire.

Avec ce CAP primeur, la Région Bourgogne Franche-Comté confirme sa volonté de former les talents de demain tout en répondant aux défis d'une alimentation plus responsable.

CONTACTS PRESSE

Marie SOUVERBIE
marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr | 06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS
laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr | 06 08 37 99 02



Lutte contre le gaspillage et accès à une alimentation saine au lycée pour tous les jeunes : la Région innove à la rentrée 2026

La réservation des repas généralisée dans tous les lycées publics de la région

Après une phase d'expérimentation, la Région Centre-Val de Loire, qui sert 8 millions de repas par an dans ses lycées, généralise la réservation obligatoire des repas dans tous ses lycées publics dès la rentrée 2026. Portée par l'exécutif, cette mesure vise à mieux anticiper la fréquentation des restaurants scolaires, faciliter le travail des équipes et réduire le gaspillage alimentaire. Cette généralisation traduit la volonté de la Région de conjuguer exigence environnementale, qualité de service et modernisation de la restauration scolaire.

Ce dispositif s'appuie sur deux années d'expérimentation avec les directions, secrétaires généraux et responsables de restauration. Des groupes de travail ont ajusté les règles aux réalités de terrain (demi-pension, internat, régimes spécifiques) pour aboutir à un dispositif commun applicable à tous et toutes.

Le déploiement s'appuie sur des outils de réservation en ligne intégrés aux solutions de gestion et passage déjà utilisées. Les convives réservent via une interface dédiée, permettant aux équipes d'ajuster la production et la distribution des repas.

La réservation est obligatoire pour tous les convives et s'effectue au plus tard la veille avant minuit. Elle concerne le déjeuner et le dîner, et peut être étendue au petit-déjeuner. Une pénalité d'1€ sanctionne le non-respect des règles afin de responsabiliser les usagers. Ce cadre s'inscrit dans la feuille de route restauration de la Région, en cohérence avec les autres dispositifs déployés pour garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

CONTACT PRESSE

Kim HAMISULTANE
kim.hamisultane@centrevallde Loire.fr

**Bénéficiez de la tarification
sociale pour la restauration
et l'internat**

**DISPONIBLE
JUSQU'AU 30/09**

Calculez votre tarif sur le service
« Mon Resto & Co » disponible
sur l'ENT **NETCENTRE**



Un portail unique, Mon Resto & Co, a été développé afin de faciliter les démarches des familles, pour l'inscription à la Tarification Sociale et bientôt pour la réservation des repas.

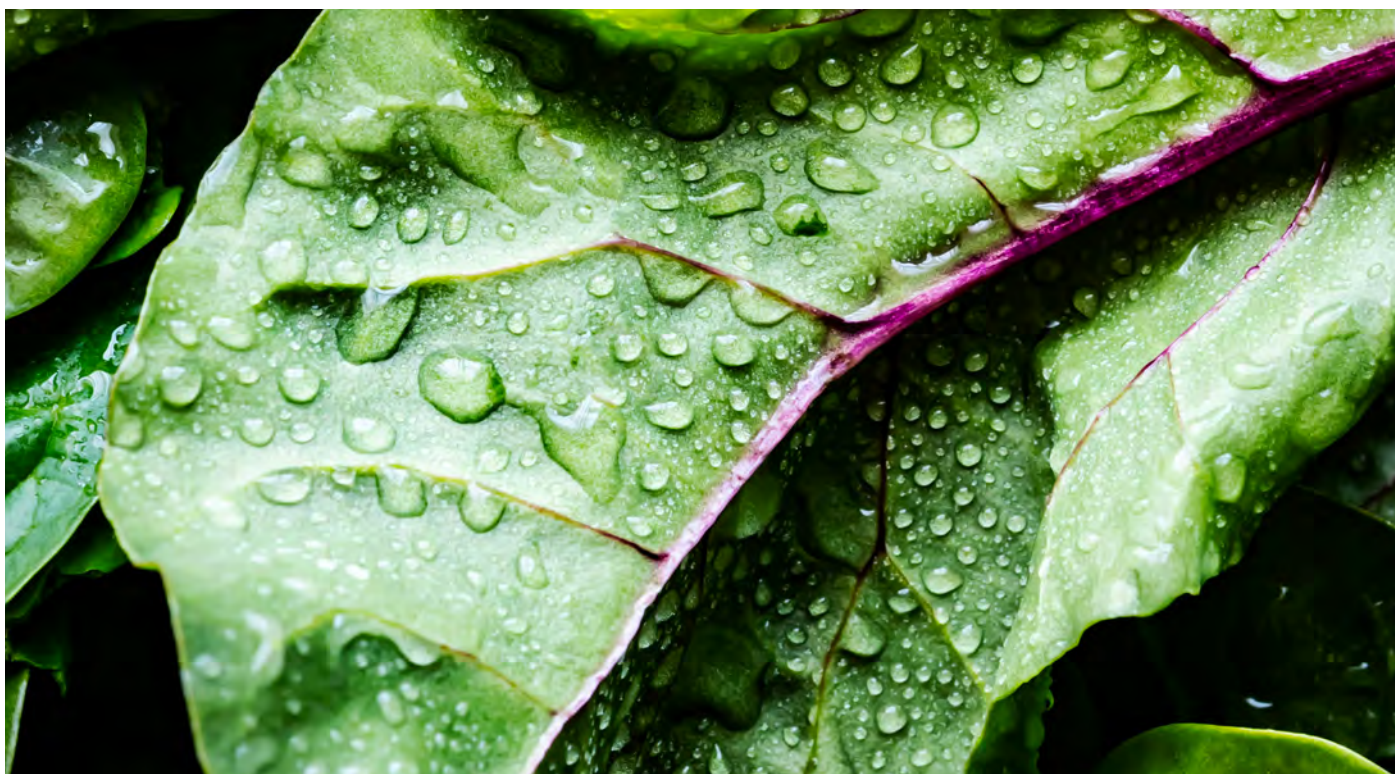
Pouvoir d'achat et égalité des chances : mise en place d'une tarification sociale

La mise en place d'une tarification sociale de la restauration et de l'hébergement (internats) s'inscrit dans les objectifs de la feuille de route pour la restauration collective de la Région Centre-Val de Loire. Cette mesure conjugue égalité d'accès sur tout le territoire et équité en faveur des familles des lycéens et lycéennes les plus modestes.

À la rentrée de septembre 2026, l'ensemble des établissements de la Région proposent une tarification identique et sociale, basée sur le quotient fiscal des familles.

Ainsi, chaque lycéen bénéficiera d'un tarif dont le montant dépend des revenus et de la composition du foyer. Quatre tranches ont été déterminées, avec un prix du repas allant de 3,45€ à 5,15€. La Région prend donc en charge entre 50 et 70% du coût total du repas.

“ **Promouvoir une alimentation saine et de qualité dans les lycées**



Contact presse

Violaine HACKE
06 28 47 53 55
vhacke@regions-france.org



1 Quai de Grenelle 75015 Paris

Tél. : 01 45 55 82 48
E-mail : contact@regions-france.org
www.regions-france.org